



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail.

+ Vérifiez vos escaliers

- Assurez-vous que l'éclairage des escaliers est suffisant (100 lux minimum) et non éblouissant.
- Vérifiez que l'activation de la lumière s'effectue aisément : détecteurs de présence correctement réglés, interrupteurs placés à proximité des accès.
- Équipez les escaliers qui ne le sont pas encore d'une main courante (deux mains courantes si la largeur de l'escalier est supérieure à 1,2 m).
La main courante doit être :
 - continue, rigide et facile à saisir,
 - située à une hauteur comprise entre 90 cm et 1 m depuis le nez de marche.
- Équipez les nez de marche de bandes antidérapantes dont la couleur est contrastée par rapport à la teinte des marches.

+ Entretenez vos escaliers

- Maintenez les escaliers en bon état : nez de marche, main courante.
- Procédez à un nettoyage régulier afin d'éviter tout risque de glissade.
- Maintenez la circulation libre de tout encombrement.
- Remplacez les éclairages défectueux.



+ Informez vos salariés

Il est important d'informer les salariés sur les risques de chutes et, notamment, de leur demander de :

- privilégier l'utilisation des ascenseurs,
- éviter le port manuel de charges dans les escaliers : il doit être limité à des charges légères et peu encombrantes permettant la tenue de la main courante,
- ne pas utiliser téléphone, montre connectée ou tablette lors des déplacements,
- signaler les anomalies présentes dans les escaliers.

Cette information est à renouveler régulièrement.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Chutes de plain-pied. Dossier web INRS, disponible sur www.inrs.fr
- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. INRS, ED 950
- Les chutes de plain-pied. Démarche de prévention et grilles d'analyse et d'identification des facteurs de risque. INRS, ED 6433
- Les articles chaussants de protection. Choix et utilisation. INRS, ED 994
- Sites web : www.inrs.fr
www.ameli.fr